



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Cochez la ou les cases correspondantes à votre demande :

INSCRIPTION A L'ECOLE : <input type="checkbox"/>	
> e.beychaccaillau@ac-bordeaux.fr	
Inscription au restaurant scolaire :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
> RIB si prélèvement : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Avez-vous déjà une facturation pour d'autres enfants	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
A titre d'information pour nos services (démarche personnelle) :	
Inscription au bus scolaire :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
> sur https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/	
Inscription au centre de loisirs :	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
> sur www.cleaa33.com	

Cadre réservé à l'administration :

Documents présentés en mairie :

- Carnet de santé
- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Certificat de radiation
(Nouvel arrivant hors rentrée en PS)
- Jugement complet
(Si jugement mode de garde)

ENFANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : F M Né(e) le : A :

Classe précédente (année 2025/2026) :

Allergies connues (PAI, Certificat médical) :

Pratiques alimentaires :

N° CAF : Nom/Prénom de l'allocataire :

RESPONSABLE 1 : **Père** **Mère** **Destinataire et Payeur de la facture**

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Portable : Travail :

Adresse mail : @

Nom et adresse de l'employeur :

RESPONSABLE 2 : **Père** **Mère** **Destinataire et Payeur de la facture**

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Portable : Travail :

Adresse mail : @

Nom et adresse de l'employeur :

Je soussigné(e) ci-dessus, responsable légal(e) de l'enfant, titulaire de l'autorité parentale, déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et m'engage à signaler auprès de l'école et de la mairie de Beychac et Cailleau tous les changements dans ces renseignements qui interviendraient au cours de l'année.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait à Beychac et Cailleau, le

Signature du ou des responsables légaux :